



Fondation Marrakech 21

Siège : Faculté des Sciences Semlalia
Boulevard Prince My Abdellah, BP2390
40 000 Marrakech, Morocco
Tel./Fax: 024 438186
Email: marrakech21@gmail.com



Agence du Bassin
Hydraulique du Tensift

Conclusions et Recommandations du Workshop international ADIRA Tahannaout, 26 Avril 2008 Province Al Haouz

Le workshop international ADIRA sur les technologies de dessalement s'est tenu le 26 Avril 2008 au siège de la province d'Al Haouz à Tahannaout et a porté sur la présentation des résultats des unités de déminéralisation des eaux réalisées dans le cadre du projet ADIRA.

Les participants au séminaire tiennent à féliciter l'ensemble des partenaires et intervenants qui ont contribué à la réalisation des unités pilotes. Ils confirment que de tels projets contribuent de manière significative à promouvoir l'AEP dans les zones où l'accès à l'eau à partir des ressources en eau conventionnelles devient de plus en plus difficile.

La Fondation Marrakech 21 et l'Agence du bassin Hydraulique du Tensift tiennent à remercier Monsieur le Gouverneur de la Province d'Al Haouz ainsi que les partenaires techniques au niveau local, en particulier l'Agence du Bassin Hydraulique du Tensift et la Direction Régionale de l'ONEP pour l'intérêt et le soutien qu'ils ont apportés au projet et à cet atelier.

Les **recommandations** formulées par les participants sont comme suit :

1. L'assistance loue les efforts déployés par l'Etat Marocain dans le domaine de l'AEP rurale et incite à la poursuite des efforts pour rehausser le taux d'accès à l'eau en milieu rural ;
2. L'assistance encourage l'opération de déminéralisation réalisée dans le bassin du Tensift qui ouvre des perspectives pour les zones avec des ressources en eau de qualité mauvaise, recommande de suivre les unités de déminéralisation installées au moins sur une année, faire l'évaluation technico-économique et informer des résultats obtenus ;
3. L'assistance a pris note du partenariat élargi qui a conduit à la réussite du projet et recommande à tous les intervenants dans le secteur de l'eau de favoriser le partenariat multipartite englobant l'institutionnel, l'opérationnel, les collectivités locales et la société civile ;
4. L'assistance encourage les départements/organismes concernés à dupliquer ce type d'expériences à d'autres villages vivant des problèmes similaires en matière d'AEP, en particulier lorsque les ressources en eau conventionnelles n'existent pas ou sont en cours d'épuisement. Il s'agit là d'une manière de valorisation des eaux saumâtres, particulièrement abondantes au Maroc ;

5. L'assistance incite à renforcer la coopération intermagrèhebine et euro-méditerranéenne dans le domaine de la valorisation des eaux saumâtres et salées ;
6. L'assistance incite les intervenants à sensibiliser les opérateurs nationaux aux opportunités offertes par les technologies de déminéralisation des eaux ;
7. L'assistance invite à l'utilisation d'outils d'aide à la décision en matière de choix technologique et de dimensionnement des systèmes ainsi que des schémas directeurs élaborés dans le cadre du projet ADIRA pour la valorisation des eaux saumâtres au niveau national ;
8. Le projet ADIRA a été l'occasion pour promouvoir la recherche scientifique et la recherche/développement puisque plusieurs thèses de doctorats sont en cours sur les thèmes couvrant les différents aspects de la déminéralisation des eaux. Aussi, l'assistance a recommandé d'encourager la recherche scientifique et la formation de compétences dans les domaines de déminéralisation, et ce dans le cadre de partenariat avec l'Université ;
9. L'assistance encourage la création d'un centre dédié aux services d'accompagnement des installations de la maintenance et du suivi des systèmes d'AEP, et particulièrement ceux portant sur la déminéralisation de l'eau.
10. L'assistance encourage la création de PME dans le domaine de la déminéralisation des eaux, en particulier pour l'installation, la maintenance et le suivi des systèmes. À ce titre, l'INDH paraît un cadre particulièrement adéquat pour promouvoir ces PME en tant qu'outil capable de générer des emplois et de la richesse au niveau local;
11. L'assistance voit que la pérennité des solutions de déminéralisation passe par la rentabilité des systèmes. Aussi, il a été recommandé de promouvoir des montages de financement, réalisation et gestion de systèmes dans le cadre de partenariats public-privé (PPP). Dans ce sens, et pour arriver à des seuils de rentabilité, l'idée de considérer des projets multiservices (eau/énergie/assainissement...) est particulièrement pertinente.

Fait à Tahannaout le 26 Avril 2008